

2024

STATUT **MORATOIRE**
DERNIÈRE EXÉCUTION EN 1993

MÉTHODE D'EXÉCUTION FUSILLADE

LA PEINE DE MORT AU MAROC

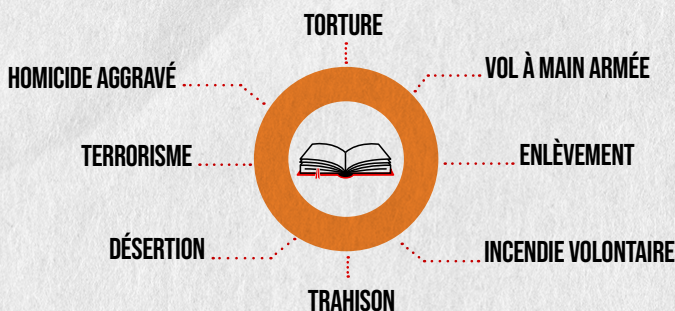
88 PERSONNES CONDAMNÉES À MORT

DÉTENUES
FIN 2024

DONT
1
FEMME

48 DISPOSITIONS LÉGISLATIVES PRÉVOIENT LA PEINE DE MORT

INFRACTIONS PASSIBLES DE LA PEINE DE MORT



CONDITIONS DE DÉTENTION ÉPROUVANTES

En 2023, le rapport « *Trente ans de moratoire, une attente interminable* » a révélé le sentiment d'isolement et les vulnérabilités psychosociales qu'éprouvent les condamnés à mort en détention au Maroc. Outre la surpopulation carcérale et les conditions difficiles, le manque de liens familiaux, l'organisation insuffisante de visites des avocats et ONG et le manque de suivi psychologique tout au long de l'incarcération sont des problèmes récurrents.

GRÂCES ET COMMUTATIONS DE PEINES

AVRIL 2024
1
GRÂCE ROYALE ACCORDÉE
par le Roi Mohammed VI,
à un détenu condamné à mort qui a
vu sa peine commuée en peine
de prison à perpétuité

156
PERSONNES CONDAMNÉES
À MORT
auraient bénéficié d'une
grâce royale entre 2000 et 2023.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONDAMNATIONS À MORT SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



LE RAPPORT DE MISSION D'ENQUÊTE « TRENTE ANS DE MORATOIRE, UNE ATTENTE INTERMINABLE » (2023) AVEC LA CMCPM, L'OMP ET LE RACPM

ÉCLAIRAGE HISTORIQUE
sur l'utilisation de la peine
de mort au Maroc

ÉTAT DES LIEUX
des conditions
de détention

**35 PERSONNES
CONDAMNÉES À MORT
INTERROGÉES**
dont 1 femme

LE DERNIER EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DU MAROC (2022)

**7 RECOMMANDATIONS
ACCEPTÉES**
sur 31 relatives à
la peine de mort

RÉSOLUTION DES NATIONS UNIES APPELANT À UN MORATOIRE UNIVERSEL SUR LA PEINE DE MORT

VOTE EN FAVEUR
en 2024